ASSOCIATION ESPOIR HAUTE SAVOIE
Association Loi 1901

Immeuble « LE FUTURA »
109 avenue de Genève
74000 ANNECY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION ESPOIR HAUTE SAVOIE
Association Loi 1901

Immeuble « LE FUTURA »
109 avenue de Genève
74000 ANNECY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESPOIR HAUTE SAVOIE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthodes comptables avec la première application sur l'exercice 2020 du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 et la comptabilisation pour la première fois des engagements en matière de pensions et retraites.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

Comme mentionné dans la partie Observation du présent rapport, les changements de méthodes comptables survenus sur l'exercice nous a conduit dans le cadre de nos travaux à apprécier les traitements comptables retenus, le caractère approprié de ces changements et des modalités d'application ainsi que des informations fournies dans l'annexe à ce sujet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gaillard, le 31 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
FIDEXOR

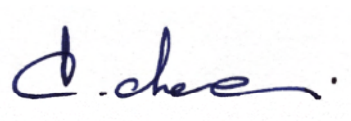

Thibault CHALVIN
Associé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement	25 482.00	9 508.01	15 973.99	20 969.28
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques...	52 635.91	27 304.84	25 331.07	10 186.61
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				10 840.38
	Avances et acomptes				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	505 658.49	93 012.16	412 646.33	236 746.38
	Constructions	3 476 532.37	2 781 902.66	694 629.71	783 707.08
	Installations techniques Matériel et outillage	1 684 921.82	1 165 059.33	519 862.49	145 472.88
	Autres immobilisations corporelles				285 717.99
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				153 900.00
	Participations et Créances rattachées	132 949.50		132 949.50	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	19 856.30		19 856.30	12 919.05
	Total I	5 898 036.39	4 076 787.00	1 821 249.39	1 660 459.65
	Comptes de liaison **Total II**				
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	238 800.92	15 735.41	223 065.51	496 276.60
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	79 983.79		79 983.79	101 436.11
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 403 728.67		1 403 728.67	605 511.35
	Charges constatées d'avance (3)	39 021.71		39 021.71	57 401.72
	Total III	1 761 535.09	15 735.41	1 745 799.68	1 260 625.78
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**				
	Frais d'émission des emprunts **(VI)**				
	Primes de remboursement des emprunts **(VII)**				
	Ecarts de conversion actif **(VIII)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII)	7 659 571.48	4 092 522.41	3 567 049.07	2 921 085.43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		589 675.47
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	766 276.50	
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		211 288.23-
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	1 144 325.04	1 206 903.56
	Report à nouveau	1 023 173.07-	448 886.97-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	520 503.61	21 186.72-
	Situation nette (sous total)	1 407 932.08	
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	17 309.42	
	Provisions réglementées	38 774.16	25 409.76
	Droits du concédant		
	Total I	1 464 015.66	1 140 626.87
	Comptes de liaison **Total II**		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	154 229.26	154 229.26
	Provisions pour charges	458 941.27	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		44 944.54
	Fonds dédiés sur autres ressources	105 018.71	32 254.10
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total III	718 189.24	231 427.90
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	796 277.13	831 902.48
	Emprunts et dettes financières divers	450.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 571.94	183 143.84
	Dettes fiscales et sociales	381 897.44	457 692.50
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		68 359.04
	Autres dettes	11 197.66	7 932.80
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	450.00	
	Total IV	1 384 844.17	1 549 030.66
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 567 049.07	2 921 085.43

(1) Dont à plus d'un an — 1 384 394.17 — 1 549 030.66
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques — 4 359.15

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	650.00	780.00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	12 972.70	
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 108 526.99	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 614.74	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services		13 362.74
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		9 628.35
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 898.54	182 942.11
Utilisations des fonds dédiés	119 443.63	
Collectes		
Autres produits	92 669.73	5 509 292.15
Total I	6 350 776.33	5 716 005.35
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	960 251.61	1 031 136.40
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	334 230.24	332 523.03
Salaires et traitements	2 932 641.97	2 954 443.46
Charges sociales	1 087 399.03	1 164 740.54
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	247 295.33	
Dotations aux provisions	51 817.33	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		228 085.11
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Reports en fonds dédiés	147 263.70	
Autres charges (2)	3 289.47	14 458.14
Total II	5 764 188.68	5 725 386.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	586 587.65	9 381.33-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	1 905.63	2 526.72
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 905.63	2 526.72
Charges financieres		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 606.41	16 624.22
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	14 606.41	16 624.22
2. Résultat financier (V-VI)	12 700.78-	14 097.50-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	573 886.87	23 478.83-
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 734.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 755.98	8 014.50
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII	46 755.98	23 748.50
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 931.31	26 551.94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	75 051.40	108.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	14 700.00	7 727.71
Total VIII	99 682.71	34 387.65
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	52 926.73-	10 639.15-
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	456.53	405.39
Total des produits (I+III+V+VII)	6 399 437.94	5 742 280.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 878 934.33	5 776 803.94
Solde intermédiaire		34 523.37-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		69 423.65
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		56 087.00
5. Excédents ou Déficits	520 503.61	21 186.72-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	54 724.24		54 724.24	
TOTAL	54 724.24		54 724.24	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	54 724.24		54 724.24	
TOTAL	54 724.24		54 724.24	

➢ 1. Informations générales

Description de l'objet social d'ESPOIR74 :

Espoir74 est une association porteuse et gestionnaire de projets et d'actions destinés principalement aux personnes en situation de handicap psychique. Ces projets et ces actions ont pour finalité l'amélioration de l'état et des conditions de vie de ces personnes, notamment par la création de structures et de services appropriés.

Description détaillée de la nature et du périmètre des actions sociales ou missions sociales réalisées :

Services Oxygène : les services d'accompagnement à la vie sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Résidence Saint François : l'Etablissement Saint François de Sales, répond aux besoins des personnes ayant une déficience motrice et/ou une déficience neurologique, par des services de réadaptation, d'adaptation sociale et professionnelle, de soutien à l'intégration sociale, de rééducation fonctionnelle (quand elle est possible, pour le maintien des acquis) afin de leur permettre d'acquérir une autonomie optimale en vue de leur intégration sociale.

Le Dispositif Mobile : La mission du dispositif mobile est d'accompagner les professionnels des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux, confrontés à une situation complexe de personnes ayant des troubles psychiques. Il s'agit de co-construire avec les établissements demandeurs des pistes concrètes d'amélioration afin de prévenir une rupture de parcours et d'éviter une hospitalisation inadéquate. Il intervient sur l'ensemble de la Haute-Savoie.

Les moyens mis en œuvre

- Nombre de salariés en ETP accordé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de santé, au budget exécutoire 2020 est le suivant :

ESPOIR74 - Composition des effectifs

Poste	***ETP au Budget exécutoire 2020***
Directeur	1,00
Directeur Adjoint	1,50
Chef de service Educatif	4,00
Chef de service Logistique	1,00
Cadre infirmier	1,00
RAF	1,00
Total Direction Encadrement	***9,50***
Coordinateur comptable	1,00
RH paie	1,00
Secrétaire comptable	1,00
Secrétaire	3,45
Comptable	0,50
Secrétaire médicale	0,77
Total administration / Gestion	***7,72***
Agent de service	3,85
Maitresse de maison	5,00
Total services généraux	***8,85***
Restauration	3,00
Total Restauration	***3,00***
Travaillleurs sociaux	35,10
Agents de soins	6,60
Total sociaux / éducatif	***41,70***
Aides soignants	10,00
Infirmiers	9,85
Médecin	1,06
Psychologue	2,50
Total médical / paramédical	***23,41***
Apprentis	5,00
Pair Aidant	0,20
Total ESPOIR	***99,38***

- Les capacités autorisées des services gérés par l'association sont les suivantes :

  - SAMSAH OXYGENE : 46 places, dont 6 places de SAMSAH Réhabilitation sociale.
  - SAVS OXYGENE : 133 places,
  - EAM Résidence Saint François : 32 places accueil permanent, 6 places en accueil de jour non médicalisé, 2 places en accueil temporaire,
  - DISPOSITIF MOBILE dans le Département de la Haute Savoie

- Les budgets octroyés par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental sont les suivants :
  - **SAMSAH OXYGENE : 1 278 061 €**
    - Agence Régionale de Santé : 635 634 €
    - Conseil Départemental : 642 427 €
  - **EAM SAINT FRANCOIS : 3 444 369 €**
    - Agence Régionale de Santé : 1 050 178 €
    - Conseil Départemental : 2 394 191 €
  - **DISPOSITIF MOBILE : 247 332 €**
    - Agence Régionale de Santé : 166 666 €
    - Conseil Départemental : 80 666 €

➢ 2. Faits caractéristiques de l'exercice

- La COVID 19 :

Effets sur l'activité de l'association :

L'association ESPOIR74 a continué son activité sur les services d'accompagnement Oxygène, le Dispositif Mobile et pour l'Accueil Permanent de la Résidence Saint François. L'Accueil de Jour et l'Accueil Temporaire de la Résidence St François ont été suspendus pendant la durée du confinement.

Comme indiqué dans l'annexe de l'année dernière, nous n'avons pas eu d'impact financier lié au COVID19. En effet, l'Agence Régionale de Santé, nous a octroyé un budget supplémentaire couvrant les surcoûts engendrés par la COVID19. Quant à l'Accueil de Jour, nous avons pu établir une facturation en prenant en compte notre calendrier des présences prévisionnelles.

Afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, l'Association ESPOIR74 a mis en place le recours au télétravail quand cela était possible, et a eu recours à

l'aménagement de planning dans le cadre de l'accord du temps de travail conclu le 1er janvier 2019.

- Evènement au niveau des établissements :

Autorisation conjointe n° ARS 2019-14-0178 et n° CD 74 2019-04308 du 11 décembre 2019 portant création d'un établissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées psychiques et /ou handicaps associés d'une capacité de 50 places et d'un dispositif mobile dans le Département de la Haute Savoie. En raison de la crise du Covid le démarrage effectif du dispositif mobile était le 22 juin 2020.

➢ 3. Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif : articles 431-1 et suivants.
- Du règlement ANC n°2014-03 du relatif au plan comptable général.
- De l'avis CNC n° 2007-005 du 4 mai 2007 qui concerne les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles qui applique conformément à l'article R.314-81 du code précité, l'instruction budgétaire et comptable M22.
- De la liste des modifications introduites par l'arrêté du 23 décembre 2019 à effet au 1er janvier 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice 2020 ont été établis à partir de la sommation des comptes de l'ensemble des structures après élimination des comptes de liaison et opérations internes.

Changement de méthodes comptables

- Première application du règlement ANC n°2018-06

Le passage du règlement CRC n°1999-01 au règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Postes du bilan impactés à l'ouverture de l'exercice 2020

Passif du bilan

a. « Fonds associatifs sans droit de reprise » sont reclassés sous le poste « Fonds propres complémentaires sans droit de reprise » pour 589 675 €.
b. « Autres réserves » reclassées en « Provisions réglementées » pour – 1 336 €
c. « Résultats sous contrôle des tiers financeurs » sont reclassés sous le poste « Report à nouveau » pour – 211 288 €.

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n° 2018-06

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés, à l'exception de :

Bilan

- Actif
  - Disparition de la ligne « Autres immobilisations corporelles » au profit de la ligne « Installations techniques, matériel et outillage ».
  - Les « Participations » et « Créances rattachées » figurent sont regroupées sous le même poste.

- Passif
  - Disparition de la ligne « Fonds associatifs sans droit de reprise » ventilée entre « Fonds propres statutaires » et « Fonds propres complémentaires ».
  - Disparition de la ligne « Résultats sous contrôle de tiers financeurs » inclue dans la rubrique « Report à nouveau ».

Compte de résultat

- Les « Dotations et produits de la tarification », et « Subventions d'exploitation » figurent sous une seule ligne « Concours publics et subvention d'exploitation ». En 2019, les « Dotations et produits de la tarification figurent sous la rubrique « Autres produits ».
- Disparition de la ligne « Production vendue de biens et services » au profit de la ligne « Ventes de prestations de service ».
- Reclassement des dons de la rubrique « Autres produits » qui sont ventilés sous la rubrique « Ressources liées à la générosité du public ».

- Disparition de la ligne « Dotation aux provisions » au profit de la ligne « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ».
- Fonds dédiés : les utilisations ou reports sont présentés au niveau du compte de résultat dans les charges et produits d'exploitation sous les rubriques « Report en fonds dédiés » et « Utilisation des fonds dédiés ».

- Comptabilisation des engagements en matière de pensions et retraites

Les engagements en matière de pensions et retraites sont comptabilisés pour la première fois dans les comptes de l'exercice 2020. A l'ouverture de l'exercice le montant des indemnités de fin de carrière non comptabilisées antérieurement est inscrit en diminution des fonds propres pour 407 123.94 €.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées conformément au règlement 2013-02 de l'ANC.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ volontaire à l'initiative du salarié : application des règles du droit commun
- Age de départ estimé : 62 ans
- Taux d'actualisation financière de 0.34 %
- Taux annuel moyen d'évolution des rémunérations : 1 %
- Taux de rotation du personnel : moyen (pour les cadres et non-cadres)
- Taux de mortalité : Table de mortalité INSEE 2017
- Taux moyen de charges sociales patronales cadres : 58.98%
- Taux moyen de charges sociales patronales non cadres : 54.10%

➢ 4. Compléments d'informations relatifs au bilan

4.1 Actif immobilisé

4.1.1 les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

4.1.2 L'amortissement économique est pratiqué de façon linéaire comme précisé ci-dessous :

Catégorie	Mode	Durée
Frais d'établissement	Linéaire	3 à 5ans
Concessions, brevets, autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 5 ans
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de loisirs	Linéaire	5 ans

4.1.3 Tableau des immobilisations (voir tableau ci-après page 12)

4.1.4 Tableau des amortissements (voir tableau ci-après page 13)

4.2 Créances

4.2.1 Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

4.2.2 Etat des échéances des créances (voir tableau ci-après page 16)

4.2.3 Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan (voir tableau ci-après page 20)

4.3 Comptes de régularisation

4.3.1 Charges à payer (voir tableau ci-après page 19)

4.3.2 Produits à recevoir (voir tableau ci-après page 20)

4.3.3 Charges constatées d'avance (voir tableau ci-après page 21)

4.3.4 Produits constatés d'avance (voir tableau ci-après page 22)

4.4 Fonds propres

4.4.1 Tableau de variation des fonds propres (voir tableau ci-après page 14)

4.5 Subventions d'investissement

- Montant des subventions obtenues sur l'exercice : 20 000 €
- Les subventions d'investissements ont été versées par le Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes.

4.6 Tableau de variation des provisions

(Voir tableau ci-après page 15)

4.7 Tableau des fonds dédiés par projet

(Voir tableau ci-après page 17)

4.8 Dettes

4.8.1 Etat des échéances des dettes (voir tableau ci-après page 16).

4.8.2 Charges à payer incluses dans les postes du bilan (voir tableaux ci-après page 18)

➢ 5. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

5.1 Répartition du résultat de l'exercice

- **Résultat de l'exercice : 520 504 €**
- Dont 519 554 € du résultat sous contrôle des tiers financeurs :
  - Dispositif Mobile : 125 097 €
  - Résidence St François : 158 999 €
  - SAVS Oxygène : 31 416 €
  - SAMSAH Oxygène : 204 042 €

- Dont 950 € du résultat sous gestion propre.

5.2 Concours publics et subventions d'exploitation :

Ci-dessous le détail des concours publics et subventions d'exploitations, 6 108 527 € :

- Dotation globale ARS : 1 852 479 €
- Dotation Département : 1 988 850 €
- Frais de séjours Résidence St François : 2 237 278 €
- Participation Accueil temporaire Résidence St François : 7 260 €
- Subvention d'exploitation : 13 004 €
- Aide apprentissage : 9 656 €

Les dotations globales de financement de l'ARS et du département de la Haute-Savoie comprennent des crédits non reconductibles. Pour 2020, ces derniers représentent 326 302 €, dont 105 375 € de prime COVID19, dont 70 485 € de financement aux surcoûts COVID19. Voici le détail par établissement :

- **Résidence St François : 228 517 €**, dont 80 250 € de prime COVID19, dont 66 508 € de financement aux surcoûts COVID19.
- **Dispositif Mobile : 22 333 €** Financement Loyer
- **SAVS Oxygène : 25 425 €**, dont 11 250 € de prime COVID19.
- **SAMSAH Oxygène : 50 027** €, dont 13 875 € de prime COVID19, dont 3 977 € de financement aux surcoûts COVID19.

➢ 6 Engagements financiers

Détails des cautions données

CREDIT COOPERATIF

Emprunt n°17123580 de 28 000 euros : Gage sur 2 véhicules

Emprunt n°094766 C de 41 000 euros : Gage sur 3 véhicules

Emprunt n°14130650 de 670 000 euros garantie : inscription de privilège du préteur de deniers.

➢ 7. Autres Informations

7.1 Nombre de salariés en ETP

ESPOIR74 - Composition des effectifs

Poste	*ETP à fin décembre 2020*	*ETP à fin décembre 2019*
Directeur	1,00	1,00
Directeur Adjoint	1,50	1,50
Chef de service Educatif	3,95	4,00
Chef de service Logistique	1,00	0,90
Cadre infirmier	1,00	1,00
RAF	1,00	1,00
Total Direction Encadrement	***9,45***	***9,40***
Coordinateur comptable	1,00	1,00
RH paie	1,00	1,00
Secrétaire comptable	1,00	1,00
Secrétaire	4,17	2,65
Comptable	0,50	0,50
Secrétaire médicale	0,77	0,77
Total administration / Gestion	***8,44***	***6,92***
Agent de service	2,91	8,83
Maitresse de maison	5,00	0,30
Total services généraux	***7,91***	***9,13***
Restauration	3,69	2,95
Total Restauration	***3,69***	***2,95***
Travailleurs sociaux	37,56	36,94
Agents de soins	8,75	5,72
Total sociaux / éducatif	***46,31***	***42,66***
Aides soignants	9,59	10,50
Infirmiers	9,62	7,59
Médecin	0,32	0,57
Psychologue	2,33	1,30
Total médical / paramédical	***21,86***	***19,96***
Apprentis	4,24	4,34
Pair Aidant		
Total ESPOIR	***101,90***	***95,36***

7.2 : Contributions volontaires en nature :

Conformément au nouveau règlement ANC N°2018-06, l'association comptabilise pour la première fois, les contributions volontaires en nature en pied de compte de résultat.

La valorisation correspond à 1 499 heures réalisées par les membres suivants :

- Président
- Vice-Présidente
- Trésorier
- Membres du bureau

Ces heures ont été valorisées sur la grille des cadres de classe 3 niveau 3 de la CCN 1966.

ANNEXE - ESPOIR74

Etat des immobilisations

Libellé	Valeur brute début d'exercice	Augmentations Réevaluation	Augmentations Acquisitions
Frais d'établissement et de développement	**25 382 €**		**100 €**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**41 015 €**		**11 621 €**
Terrains	327 658 €		178 000 €
Constructions sur sol propre	1 435 520 €		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, Matériels et outillage industriel	2 601 414 €		9 823 €
Installations générales agencements aménagements divers	110 913 €		30 318 €
Matériel de transport	477 330 €		109 329 €
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	492 674 €		81 304 €
Materiel Educatif et de loisirs	2 834 €		1 604 €
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**5 448 343 €**	**- €**	**410 378 €**
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	153 900 €	- 1 400 €	1 464 €
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	12 919 €		8 532 €
TOTAL	**166 819 €**	**- 1 400 €**	**9 996 €**
TOTAL GENERAL	**5 681 559 €**	**- 1 400 €**	**432 095 €**

Libellé	Diminutions Poste à poste	Diminutions Cessions	Valeur brute en fin d'exercice	Réevalution Valeur d'origine fin d'exercice
is d'établissement et de développement	TOTAL		**25 482 €**	
tres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		**52 636 €**	
Terrains			505 658 €	
Constructions sur sol propre			1 435 520 €	
Constructions sur sol d'autrui			- €	
Installations techniques, Matériels et outillage industriel		59 114 €	2 552 123 €	
Installations générales agencements aménagements divers			141 231 €	
Matériel de transport		97 450 €	489 209 €	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		35 045 €	538 933 €	
Materiel Educatif et de loisirs			4 438 €	
Immobilisations incorporelles en cours			- €	
Avances et acomptes			- €	
TOTAL	**- €**	**191 610 €**	**5 667 111,68 €**	**- €**
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations		21 015 €	132 949,50 €	
Autres titres immobilisés			- €	
Prêts, autres immobilisations financières		1 595 €	19 856,25 €	
TOTAL	**- €**	**22 610 €**	**152 805,75 €**	**- €**
TOTAL GENERAL	**- €**	**214 219 €**	**5 898 035 €**	**- €**

ANNEXE - ESPOIR74

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercices		Montant du début d'exercice	Dotation de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL	**4 413 €**	**5 095 €**		**9 508 €**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	**19 988 €**	**7 317 €**		**27 305 €**
Terrains		90 912 €	2 100 €		**93 012 €**
Constructions sur sol propre		881 652 €	43 283 €		**924 935 €**
Constructions sur sol d'autrui					**- €**
Installations techniques, Matériels et outillage industriel		1 811 173 €	45 794 €		**1 856 967 €**
Installations générales agencements aménagements divers		507 822 €	41 452 €	59 114 €	**490 160 €**
Matériel de transport		278 072 €	70 229 €	97 450 €	**250 850 €**
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		424 315 €	31 783 €	35 045 €	**421 053 €**
Materiel de Loisirs		2 753 €	243 €		**2 996 €**
Immobilisations incorporelles en cours					**- €**
	TOTAL	**3 996 700 €**	**234 883 €**	**191 610 €**	**4 039 974 €**
	TOTAL GENERAL	**4 021 101 €**	**247 295 €**	**191 610 €**	**4 076 786 €**

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais d'établissement et de développement	TOTAL	**5 095 €**				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	**7 317 €**				
Terrains		2 100 €				
Constructions sur sol propre		43 283 €				
Constructions sur sol d'autrui		- €				
Installations techniques, Matériels et outillage industriel		45 794 €				
Installations générales agencements aménagements divers		41 452 €				
Matériel de transport		70 229 €				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 783 €				
Materiel de Loisirs		243 €				
Immobilisations incorporelles en cours		- €				
	TOTAL	**234 883 €**				
	TOTAL GENERAL	**247 295 €**				

ANNEXE - ESPOIR74

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat N-2	Affectation du résultat N-1	Changement de méthode comptable comptabilisation des IDR	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Fonds propres sans droits de reprise	589 675		589 675		-1 399		178 000		766 277
Réserves	1 206 904	1 336	1 208 239	-63 914					1 144 325
Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée			*1 208 239*	*-63 914*					*1 144 325*
Report à nouveau	-448 887	-211 288	-660 175	63 914	-19 788	-407 124			-1 023 173
Dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée	*-448 887*	*-211 288*	*-660 175*	*63 914*	*-19 788*	*-407 124*			*-1 023 173*
Excédent ou déficit de l'exercice	-21 187		-21 187		21 187		520 504		520 504
Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée							*519 554*		*519 554*
Situation nette	**1 326 505**	**-421 241**	**1 116 552**	**0**	**0**	**-407 124**	**698 504**	**0**	**1 407 932**
Fonds propres consomptibles	0	0	0						0
Subvention d'investissement	0	0	0				20 000	-2 691	17 309
Provisions réglementées	25 410	-1 336	24 074				14 700		38 774
TOTAL	**1 351 915**	**-422 576**	**1 140 627**	**0**	**0**	**-407 124**	**733 204**	**-2 691**	**1 464 016**

ANNEXE - ESPOIR74

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant du début d'exercice	Augmentation Dotations	Reclassement	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					- €
Investissements					- €
Hausse des prix					- €
Amortissements dérogatoires					- €
Prêts installation					- €
Autres provisions réglementées	25 410 €	14 700 €	- 1 336 €		38 774 €
TOTAL	**25 410 €**	**14 700 €**	**- 1 336 €**	**- €**	**38 774 €**

Tableau de variation des provisions	Montant du début d'exercice	Augmentation Dotations	Imputation sur les fonds propres	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Litiges	154 229 €				154 229 €
Garanties données aux clients					- €
Pertes sur marchés à terme					- €
Amendes et pénalités					- €
Pertes de change					- €
Pensions et obligations similaires		51 817 €	458 941 €		510 758 €
Impôts					- €
Renouvellement des immobilisations					- €
Gros entretien et grandes révisions					- €
Charges sociales et fiscales pour congés à payer					- €
Autres provisions pour risques et charges					- €
TOTAL	**154 229 €**	**51 817 €**	**458 941 €**	**- €**	**664 987 €**

Provisions pour dépréciation	Montant du début d'exercice	Augmentation Dotations		Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	15 895 €			- 160 €	15 735 €
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	**15 895 €**	**- €**	**- €**	**- 160 €**	**15 735 €**
TOTAL GENERAL	**195 534 €**	**66 517 €**		**- 160 €**	**719 496 €**
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		51 817 €		- 160 €	
financières					
exceptionnelles		14 700 €			

ANNEXE - ESPOIR74

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	19 856 €	8 500 €	11 356 €
Clients douteux ou litigieux	15 735 €		15 735 €
Autres créances clients	223 066 €	223 066 €	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et compte rattachés	1 142 €	1 142 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	78 842 €	78 842 €	
Charges constatées d'avance	39 022 €	39 022 €	
TOTAL	**377 663 €**	**350 571 €**	**27 092 €**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercices	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	796 277 €	158 683 €	428 050 €	209 544 €
Emprunts et dettes financières divers	450 €			
Fournisseurs et comptes rattachés	194 572 €	194 572 €		
Personnel et comptes rattachés	102 857 €	102 857 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	269 619 €	269 619 €		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 421 €	9 421 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	11 198 €	11 198 €		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	450 €	450 €		
TOTAL	**1 384 844 €**	**746 800 €**	**428 050 €**	**209 544 €**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	**139 994 €**
Emprunts remboursés en cours d'exercice	**171 006 €**
Montant emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique	

ANNEXE - ESPOIR74

Variation des fonds dédié issus de :	A l'ouverture de l'exercice :	Augmentation	Utilisations		Transferts	A la clotûre de l'exercice	
			Montant Global	Dont remboursements		Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
compte 192 1000 appareil Snozelen	707,87 €		- 707,87 €	- *707,87 €*		**- €**	
compte 192 1001 Parc Vachierri	5 439,83 €		- 777,00 €	- *777,00 €*		**4 662,83 €**	
compte 19210002 Jumper Rotary	26 106,40 €		- 5 692,41 €	- *5 692,41 €*		**20 413,99 €**	
compte 192 2001 Loisirs résidents	10 037,12 €	4 372,70 €	- 686,39 €	- *686,39 €*		**13 723,43 €**	
compte 192 2002 Formations	8 909,74 €	20 672,00 €	- 11 265,57 €	- *11 265,57 €*		**18 316,17 €**	
compte 192 2003 Formations RGPD	6 968,21 €			- €		**6 968,21 €**	*6 968,21 €*
compte 192 2004 Formations RH	2 382,88 €		- 375,00 €	- *375,00 €*		**2 007,88 €**	
compte 192 2005 Prime Covid19		105 375,00 €	- 91 503,91 €	- *91 503,91 €*		**13 871,09 €**	
compte 192 2006 Frais d'avocats	1 473,16 €	6 000,00 €	- 7 473,16 €	- *7 473,16 €*		**- €**	
compte 192 2008 Gratifications de stagiaires	15 173,43 €	7 960,00 €	- 962,33 €	- *962,33 €*		**22 171,10 €**	
compte 192 2009 Personnel Espoir74		850,00 €		- €		**850,00 €**	
compte 194 10008 Subvention CD / atelier théâtre	- €	2 034,00 €	- €	- €		**2 034,00 €**	
TOTAL	**77 198,64 €**	**147 263,70 €**	**- 119 443,64 €**	**- 119 443,64 €**	**- €**	**105 018,70 €**	**6 968,21 €**

ANNEXE - ESPOIR74

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 180 €
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 834 €
Dettes fiscales et sociales	123 194 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 024 €
Total	**179 232 €**

ANNEXE - ESPOIR74

Détails des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS NON ECHUS	1 180 €
FNP EDF	4 742 €
FNP ANNEMASSE AGGLO	800 €
FNP ORANGE RESIDENCE ST FRANCOIS	624 €
FNP EVA	504 €
FNP LA POSTE	169 €
FNP MERPOEL	764 €
FNP PHARMACIE DELACQUIS	499 €
FNP GCS BLANCHISSERIE	1 400 €
FNP FERRAND	1 356 €
FNP DIET & PLUS	360 €
FNP SHAM	952 €
FNP BRAKE	2 061 €
FNP TRANSGOURMET	3 058 €
FNP ROYAL VIANDE	1 289 €
FNP SEJOUR FRIN FLORENCE 2019	8 674 €
FNP FIDEXOR	10 956 €
FNP FNAC	19 €
FNP DROMARD AVANCE SUR FRAIS	283 €
FNP KATARZYNA FRAIS PRO	94 €
FNP MORHAIN	600 €
FNP VISTA PRINT	142 €
FNP DECO ANNECY	206 €
FNP SAMSAH APF	6 504 €
FNP REHSPY	120 €
FNP GRAND ANNECY	146 €
FNP REGIE GAZ	513 €
CAP CONGES A PAYER	92 705 €
CAP PRIME PRECARITE CDD	10 537 €
CAP PROVISIONS HEURES SUPP ET VARIABLES DE PAIE	16 989 €
CAP PERSONNEL CHARGES A PAYER SUR NOTES DE FRAIS	2 963 €
CAP OETH DECLARATION TRAVAILLEURS HANDICAPE	8 024 €
Total	**179 233 €**

ANNEXE - ESPOIR74

Détails des Produits à recevoir

	Montant
AVOIR A RECEVOIR SCP TISSOT	7 800 €
PRODUIT A RECEVOIR SURCOUTS COVID 2EME VAGUE	44 627 €
PRODUIT A RECEVOIR AIDE APPRENTISSAGE LARAINA JOSE	3 333 €
PRODUIT A RECEVOIR FORMATION NATHALIE EMONOT	1 119 €
PRODUIT A RECEVOIR RBST FORMATION BOYER YANN	3 792 €
PRODUIT A RECEVOIR RBST FORMATION SYLVAIN LECOIN	680 €
PRODUIT A RECEVOIR RBST FORMATION IREIS EMONOT CAFERUIS	334 €
PRODUIT A RECEVOIR FORMATION S LECOIN RBST OPCA	510 €
PRODUIT A RECEVOIR FORMATION S LECOIN RBST OPCA	280 €
PRODUIT A RECEVOIR FORMATION OPCA C2M BIENTRAITANCE	4 140 €
Total	**66 614 €**

ANNEXE - ESPOIR74

Charges et produits constatés d'avance

Charges constaté d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 022 €
Total	**39 022 €**

Produits Constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	450 €
Total	**450 €**

ANNEXE - ESPOIR74

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA HERBET IMMO LOYER JANVIER SALLANCHES	2 663,56 €		
CCA TRANSDEV PARK LOYER PARKING JANVIER	61,20 €		
CCA NEXITY LOYER LOCAUX THONON	1 478,33 €		
CCA FONCIA CHARGES LOCATIVES T1 -2021	2 266,34 €		
CCA SHAM ASSURANCES 2021	9 042,20 €		
CCA MEDIALIS ABONNEMET 2021	3 712,80 €		
CCA KODEN MAINTENANCE INFORMATIQUE 2021	296,48 €		
CCA LE MESSAGER ABONNEMENT 2021	33,34 €		
CCA ASH ABONNEMENT 2021	112,75 €		
CCA SANTE MENTALE ABONNEMENT 2021	83,42 €		
CCA SANTE SOCIAL ABONNEMENT 2021	145,75 €		
CCA GROUPE REVUE FIDUCIAIRE ABONNEMENT 2021	362,74 €		
CCA SO LOCAL ABONNEMENT INTERNET 2021	535,20 €		
CCA ZOOM ABONNEMENT JANVIER 2021	26,00 €		
CCA HEVA NOM DE DOMAINE 2021	180,00 €		
CCA ALPES BUREAU	10,00 €		
CCA ANNECY IMPRESSION	86,40 €		
CCA CHARVET LA MURE BIANCO FIOUL 2021	8 500,00 €		
CCA ARJO CONTRAT MAINTENANCE 2021	497,54 €		
CCA SHINDLER CONTRAT MONTE PLAT T1-2021	538,85 €		
CCA STAP ASCENSEURS ABO 2021	703,44 €		
CCA GRENKE ABO T1-2021	2 580,17 €		
CCA QUADIENT CONTRAT MACHINE A AFFRANCHIR 2021	280,69 €		
CCA APCI CONTRAT PORTAIL 2021	243,23 €		
CCA CHARVET LA MURE CONTRAT ENTRETIEN CUVE 2021	237,60 €		
CCA STOCK ALIMENTAIRE	3 624,98 €		
CCA BUTAGAZ	718,70 €		
Total	**39 022 €**	**- €**	**- €**

ANNEXE - ESPOIR74

Détail des produits constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA LOCAL 2EME ETAGE JANVIER 2021	450,00 €		
Total	**450 €**	**- €**	**- €**